L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux, No 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS,
DIMANCHE, 5 OCTOBRE 1879.

La Sériciculture en Louisiane.

Au rédacteur de l'Abeille:

Monsieur et cher compatriote,

Les essais de quelques intelligents planteurs de la Louisiane en sériciculture ont si bien réussi et produit dans cette belle contrée une sensation telle, qu'il m'arrive de toutes parts des demandes de renseignements trop nombreuses pour que je puisse répondre à chacune séparément. Je viens donc [illegible] vous demander pour ma réponse l'hospitalité dans votre très intéressant et patriotique journal.

Messieurs les planteurs de la Louisiane! —Répondant à vos nombreuses questions, j'ai l'honneur de vous dire que l'élève du ver-à-soie est non seulement possible dans votre Etat mais vous y trouvez dans des conditions climatériques et économiques qu'on ne peut plus favorables à cette culture. Le mûrier blanc et le morus Japonica poussent si rapidement sur votre terrain d'alluvion, que plantés à 8 pieds de distance en lignes séparées entre elles de 10 pieds, vous aurez en 3 ans un produit foliacé égal à celui qu'on n'obtient qu'au bout de 8 à 10 ans dans d'autres pays d'Europe, soit au moins 20 livres par arbre. S'il faut 40 à 50 livres de feuilles de mûrier sauvage ou d'Osage Orange pour avoir une livre de cocons [illegible], il n'en faut que 14 livres des [illegible] variétés de l'espèce pour produire une livre de cocons dont la valeur peut varier de 40 à 70 cents. Donc en prenant une moyenne de 20 livres de feuilles par arbre, 320 mûriers couvrant un acre, vous aurez dès la troisième année, 6400 livres, qui à raison de 16 livres par livre de cocons en auront produit juste 400 livres. Le prix moyen en est d'environ 60 cents, laissons le à 50 cents et nous avons net 200 dollars à l'acre. Ce produit augmentant tous les ans peut s'élever, d'après de sérieux sériciculteurs de la Caroline du Nord, à $1,016 net, le travail et autres frais déduits ayant coûté 160 dollars. Ainsi, un acre de terre planté en mûriers de première qualité peut donner au propriétaire ou aux ouvriers, la somme de 1176 dollars, une fois en plein rapport, c'est à dire environ 10 ans après la plantation, et continuer ainsi pendant des générations.

Il n'est pas vrai qu'il faille être né Chinois, Japonais, Italien ou Français au moins, pour pouvoir élever le ver à soie. Une pratique d'une saison qu'on peut acquérir la première année en élevant une petite quantité de vers avec les [illegible], qu'on doit éclaircir pour faciliter la croissance des branches supérieures, suffit amplement à une intelligence médiocre. Il n'est pas nécessaire de tenir pendant tout le temps une température régulière allant de 75 à 80 deg. Far. Cette erreur a tué plus de vers-à-soie que toutes les intempéries réunies ne sauraient le faire, si ces insectes étaient élevés en plein air. Dans les climats pluvieux et froids, l'éducation serait trop longue si l'on ne donnait artificiellement à l'insecte le degré de chaleur qui lui est indispensable pour digérer, et comme il est difficile et coûteux de combiner la ventilation et la chaleur, il arrive très souvent qu'on étouffe les vers en les chauffant. C'est est à redouter, mais le change du chaud au froid ne l'est nullement. Comme le serpent, le ver à soie ne mange pas s'il se trouve exposé à une température de 60 à 40 fahrenheit, mais quand même il serait descendu à ce dernier degré dans la nuit après une journée chaude à 80 ou 90 deg., dès que le premier rayon de soleil aura ramené la température au-dessus de 65 à 70, la vigueur et l'appétit lui reviendront immédiatement; il est également insensible à la pluie. En un mot, le moyen le plus sûr de réussir serait de le laisser à l'état de nature et de l'élever sur l'arbre même, si les oiseaux, les rats, les fourmis, etc., ne le rendaient impraticable. Mais cela [illegible] de là qu'il faut le renfermer. Ce qu'il lui faut, c'est de l'air et puis encore de l'air. Faites vos tables sous les hangars de vos ouvriers, dans vos granges, vos [illegible], sous tous les abris recevant une abondance d'air par toutes les fissures des planches disjointes, par le toit demi ruiné, par tous les carreaux brisés, imitez enfin les orientaux réussissant continuellement dans cette culture dans les mêmes conditions de température où vous êtes, qui souvent n'ont que des nattes de joncs pour abriter cette récolte, et ne font du feu que pendant le premier âge et l'éclosion, si une intempérie de la saison le commande; faites le moins de frais possible, évitez les moyens onéreux donnés comme règle générale par certains écrivains qui les croient bons, parce qu'ils ne sont pas parvenus à tuer tous leurs vers à soie en les employant, et votre succès ne sera pas douteux. Vous êtes dans les meilleures conditions climatériques possibles.

(Conditions économiques:) Economiquement parlant la culture de la soie est inutile dans les contrées où il faudrait lui sacrifier un terrain plus productif avec toute autre récolte, comme par exemple, les quelques hectares de terre qui produisent les vins fins de Bordeaux, de Bourgogne, etc. Elle est difficile quand les travaux d'une autre culture en grand, employant beaucoup de monde, arrivent en même temps comme l'horticulture, etc. Ici voici le cas. Le travail pressé, le travail des semences commence en avril, il est fait par des ouvriers blancs ou de couleur vivant sur l'habitation avec femme et enfants occupés à faire rien ou pire.

Le ver à soie, pour éclore, a besoin de 10 degrés de chaleur de plus que le mûrier pour pousser ses premiers bourgeons. Il s'en suit que les œufs laissés à l'ombre exposés à la température extérieure et non chauffés artificiellement, éclosent quand la feuille s'épanouit assez pour couvrir une pièce de 25 cents. Cette feuille tendre est le lait de leur enfance. Ils croissent avec elle à chaque repas, vivent plus ou moins longtemps selon qu'ils mangent plus ou moins souvent, entre les cinq mues dont la dernière s'opère dans le cocon. Il faut 24 repas entre chaque mue; s'il fait chaud le ver mange sans cesse. A 6 repas par jour, en 24 ou 25 jours de l'éclosion on peut arriver à la récolte. En temps normal on donne 3 repas, un le matin, un à midi et un autre le soir. Dans ces conditions on arrive au but en trente jours. Les bourgeons du mûrier blanc [illegible] poussent dès le 1er mai, donc au 1er avril, avant de semer le coton, les enfants, les filles et les dames, avec l'aide de quelques hommes, pour la dernière semaine, peuvent avoir procuré au planteur une récolte plus ou moins importante selon que le nombre des individus vivant sur la plantation est plus ou moins important. Exemple: ici, chez M. Devall, un tiers du grand hangar peut contenir 500 tables de vers-à-soie à raison de 20 livres de cocons par table ou étagère large de 3 pieds, longue de 9, soit: 10,000 li. de cocons qui, à 50 cents la livre, feront juste $5,000. Il lui faut pour nourrir cela 10 à 12 acres de mûriers, et une dépense évaluée à $100 par mille soit $1,100 de produit, soit: $500 de dépense pour $5,000 de revenu.

J'espère que les raisons et les chiffres que je donne ici seront suffisants et n'ont pas besoin de commentaire.

Répondons maintenant à la dernière et à la plus importante question. Que ferons-nous de nos cocons? Où sera le marché?—Ce marché est partout, à Londres, à Marseille, etc., et une balle de cocons secs qui valent alors $2 à $2.50 la livre, comme ils peuvent aussi une valeur que $1.20 à $1.50 selon le temps et la qualité, ne pèseront pas plus de transport qu'une balle de coton. Mais tel ne sera pas le cas: nous pouvons assurer les personnes qui désirent ajouter une ressource de plus à leurs moyens d'existence, qu'une société sérieuse est formée pour acheter et filer tous les cocons des Etats-Unis aux prix de Lyon. Cette société, pour encourager la production, offre pour cette saison à tous les planteurs, des mûriers de premier ordre donnant une livre de cocons par 14 à 17 livres de feuilles, âgés de 4 ans, à raison de 10 dollars le cent, rendus à Bayou Sara. Ce bon marché exceptionnel ne pourra pas être continué et n'est possible que vu la grande quantité déjà ordonnée qui permet de louer un bateau à cet effet. Toutes souscriptions seront reçues à Bayou Sara par M. J. T. Irvine et M. Mumford (drug store), à Landing (Baton-Rouge) par M. James Devall et à Waterloo par Mrs John Dumoreuil et M. Thompson pendant le mois d'octobre 1879.

J'ai visité le pays, et m'étant convaincu de la parfaite adaptabilité de son sol pour la production de riche tissu, et de son climat pour [illegible], je me suis engagé à diriger les premières [illegible] dans les paroisses d'[illegible] et de Baton-Rouge. Je serai heureux de donner à vos lecteurs toutes les explications qu'ils pourront désirer sur ce sujet.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Monsieur, votre dévoué serviteur,

L. S. CROZIER.

—Deux cornettes,—bien qu'ils soient à peu près passés de mode.

Le comble de la bonté chez un serrurier: Ne pas faire de peine à ses serrures.

Le comble de la passion chez un joueur pour partenaire: Rentrer chez lui et faire jouer ses verrous.

LA RÉPUBLIQUE ET SES ADVERSAIRES EN FRANCE.

[illegible] le Temps:

[illegible] de nos institutions. C'est la République, considérée comme forme de gouvernement, qui est mise presque invariablement en cause. L'incident le plus futile donne lieu à des dissertations dont le but est de démontrer qu'au train dont vont les choses le régime actuel n'a plus que peu de jours à vivre. Si encore nos adversaires avaient en réserve une dynastie toute prête à sortir de la coulisse, cette tactique aurait sa raison d'être. Mais on sait qu'il n'en est rien. Les bonapartistes [illegible] le prétendant; les légitimistes ont tenté en vain d'exploiter le dernier manifeste de leur chef; il leur a été impossible de donner de l'écho à une parole qui est allé frapper des murailles sourdes. Nous assistons donc à ce [illegible] spectacle d'une opposition qui prend pour argument et qui n'offre à son pays aucune de réalités que le néant. Est-ce le discrédit de cette politique stérilisante qui contribue à éveiller la sollicitude de certains de nos contradicteurs habituels? Un écrivain spirituel, mais [illegible], M. J.-J. Weiss, vient de publier une sorte de consultation sur l'état de la République actuelle, dans laquelle il engage les partis hostiles à renoncer à des protestations théoriques, désormais sans objet. — "L'immense majorité, pour ne pas dire la presque unanimité du pays, dit M. Weiss, veut le maintien de la République. La France veut la République parce qu'elle l'a." Et plus loin: "Qu'y avait-il dans la Charte de 1815, dans la Charte de 1830, dans la Constitution de 1870, qui n'ait son équivalent républicain dans la Constitution de 1875? Qui oserait prétendre que cette Constitution, avec des lacunes et des incohérences que nous n'avons nulle envie de nous dissimuler, établit par elle-même un état légal inacceptable, et que, pour en secouer le joug, on doit courir le risque de nouvelles secousses et de nouvelles angoisses, qui seraient la conséquence de l'accomplissement de toute politique ayant pour objet de restaurer la monarchie trois fois renversée en cent ans, et passée cinq fois, par révolution violente, d'une dynastie à une autre? Les partis peuvent le dire; le gros de la nation, qui juge par le gros des choses, ne le pense pas. Malgré les charges permanentes léguées par la dernière guerre, malgré la médiocrité de la plupart des hommes qui ont gouverné depuis dix ans, la nation n'a pas senti son bien-être atteint d'une façon trop sensible; la somme de bonheur répandue sur la terre bénie de France n'est pas beaucoup moins grande qu'elle ne l'était en 1847 et en 1867; l'usine, comme par le passé, jette allègrement vers le ciel la flamme de ses hauts-fourneaux; le soleil, comme par le passé, dore des vendanges, qui craignent le phylloxera et non la République; bref, comme par le passé, il n'y a qu'une nation contente parmi des partis mécontents. La France ne se plaint pas de la République qu'elle possède; elle s'y attache par la possession même. Modérée, patiente et sage, elle ne demande à sa Chambre des députés et à son Sénat que de lui faire une République à son image, qui soit, comme elle, sage, patiente et modérée."

Ainsi le moment serait venu de constituer dans la République un parti de droite, formé de ceux qui tiennent compte du fait accompli et du droit tiré du consentement national. Ce parti garderait sa pleine liberté dans l'appréciation des hommes et des choses; il ne renoncerait qu'à mettre en cause le principe des institutions. Il chercherait à faire tourner la République à son profit, au lieu de s'acharner à la poursuite chimérique de son renversement. Rien n'est plus légitime sous un régime de discussion universelle que de différer d'avis sur la conduite à donner aux affaires: la Constitution de 1875 est assez souple pour que, dans son cadre, les progressistes et les conservateurs trouvent à se mouvoir.

Nous ne voudrions pas tirer d'une parole isolée la prévision que cette évolution dans la conduite des partis est à la veille de se réaliser. M. Rouher a dit un jour que les partis n'abdiquent pas. Nous attendrons sans doute longtemps encore avant que, sous le règne d'une République incontestée, le pays politique se divise en whigs et en tories. Mais le seul symptôme de cette conversion possible est à noter et à encourager. La République ne saurait être la chose de quelques-uns; il est dans la logique de son nom et dans sa vertu propre de devenir la chose de tous.

NOUVELLES DE FRANCE.—Nous lisons dans le *Courrier du Soir*:

M. Jules Grévy sera de retour au palais de l'Elysée le 7 octobre prochain, afin de présider le conseil des ministres fixé à cette date.

Le retour du président de la République ne sera pas définitif; il doit en effet retourner dans sa propriété de Mont-sous-Vaudrey pour y passer les derniers jours d'octobre.

Dans les derniers jours de l'année, probablement fin novembre, le Crédit foncier émettra un emprunt de conversion de *neuf cent millions*.

L'autorisation ministérielle a été accordée hier au gouverneur de ce vaste établissement de crédit.

Toulouse, 18 septembre. — Presque tous les officiers de la garnison de Toulouse, ayant à leur tête le général Lecointe, commandant du corps d'armée, ont tenu à être présentés à M. Jules Ferry.

Le ministre leur a dit: "Il y a deux choses pour lesquelles le gouvernement dont j'ai l'honneur de faire partie, ne marchande pas l'argent: l'instruction et l'armée. Aussi, messieurs, je crois que vous ne refuserez pas de crier avec moi: "Vive la France!"

Ces quelques paroles ont produit une vive impression sur le corps des officiers, qui ont chaleureusement répété le cri de: Vive la France!

M. Merlin, préfet de la Haute-Garonne, par deux arrêtés fortement motivés, vient de révoquer M. Palame, maire de Rieux, qui, dans une lettre circulaire revêtue du sceau de la mairie, invita les fonctionnaires résidant dans cette ville, à assister à une cérémonie religieuse le 15 août, qu'il qualifia de fête nationale de la France; et M. Suarez d'Almeyda, maire de Saint-Sulpice-sur-Leze, qui sur la place publique de cette commune affecta de prononcer à haute voix des paroles injurieuses pour le gouvernement de la République.

—On annonce la mort de M. John-Benjamin Smith, ex-membre de la Chambre des communes pour Stockport, et l'un des plus actifs promoteurs de la *Anticorn law league* qui, il y a trente ans, renversa le protectionnisme en Angleterre pour lui substituer le libre échange. M. Benjamin Smith écrivit le premier article qui parut dans le journal de la Ligue, et les chiffres et statistiques qu'il prépara formèrent dans la suite les principaux éléments de la campagne entreprise par Cobden en faveur de la liberté commerciale. M. Smith est mort à l'âge de quatre-vingt-six ans.

LE MARIAGE DU ROI ALPHONSE. — L'empereur d'Allemagne a envoyé un message au roi d'Espagne en lui exprimant les vœux qu'il forme pour son bonheur à l'occasion de son mariage. L'empereur ajoute qu'ayant pris une part très vive aux malheurs qui ont frappé, dans ces derniers temps, la famille royale d'Espagne, il voit dans cette alliance le gage d'une destinée heureuse pour le souverain de ce pays.

Le ministre des affaires étrangères, en transmettant ce message, ajoute que le gouvernement allemand, dont les relations avec l'Autriche sont *si intimes et si cordiales*, félicite le roi d'un choix si sage et si convenable sous tous les rapports.

—Un Dumas père, que le *Gaulois* est allé chercher derrière les fagots:

Un jour, l'auteur d'*Antony* apprend que son fils, à court d'argent, vient de faire un billet à son tailleur.

Il le fait venir.... et d'un ton solennel:

—Mon fils, lui dit-il, quoi qu'il arrive, ne fais jamais de billets.... Un jour, dans ma jeunesse, étant employé chez le duc d'Orléans, j'ai eu l'imprudence d'en faire un de trois cents francs.... J'ai déjà donné deux millions dessus et il n'est pas encore entièrement payé.

—Dialogue entre père et fils, pris dans le *Punch*:

LE PÈRE — Un fameux cigare que tu fumes là. Combien te coûte-t-il?

LE FILS—Soixante-quinze francs le cent.

LE PÈRE—Quelle extravagance! Moi, je ne fume que des cigares de deux sous.

LE FILS—Et tu fais bien: *Si j'avais autant d'enfants que toi, je ne fumerais pas du tout!*

—Deux partis se présentent pour [illegible] l'autre. Il hésite.

—C'est ce qu'on appelle nager entre deux eaux.

—[illegible]

—Parfaitement.

—Il a volé cinquante mille francs.

—Qu'est-ce qu'il est devenu?

—Il a pris son vol.

SPECTACLES, BALS, &c.

Théâtre du Grand Opéra, [illegible]

CLUB SHAKESPEARE, SOUS LES AUSPICES DE l'Association de l'Armée du Tennessee, DIVISION DE LA LOUISIANE, AU PROFIT DU FONDS DE SECOURS DES ORPHELINS

[illegible] Vendredi soir, 10 Octobre 1879. [illegible] quatre actes de B. Webster,

"DEAD HEART,"

avec [illegible] et le concours des Gardes Continentaux.

BILLETS.........UN DOLLAR.

Les portes seront ouvertes à 7 heures P. M., la représentation commencera à 8.

Des places pourront être réservées au bureau de location sans frais additionnels. Jeudi et Vendredi, 9 et 10 octobre, de 10 heures A. M. à 3 P. M.

Les membres de l'Association pourront se procurer des billets en s'adressant à Paul Hero, 225 rue du Canal, coin Baronne, ou à E. Lilienthal, rue du Canal, près Chartres.

[illegible] Nouvelle-Orléans, 1er octobre 1879.—La seizième répartition trimestrielle de séries [illegible] au bureau de l'Administrateur des Comptes Publics, à l'Hôtel de Ville, mercredi, 15 octobre 1879, à 10 heures du matin. Il sera tiré quarante-cinq séries.

ALF. H. ISAACSON, Administrateur des Finances.
2 Oct.—au 15 Oct.

Bureau du Bienville Oil Works Co.—No 31 rue Carondelet.—Selon la Charte et les amendements de cette Compagnie, l'élection annuelle, par les actionnaires, de Six Directeurs pour l'année suivante, aura lieu aux bureaux de cette Compagnie LUNDI, 13 octobre 1879, de 10 heures du matin à trois heures du soir.

A. BENJAMIN, Secrétaire.
28sept—28sep au 13oct

Dentistes.

JOSEPH BAUER, DENTISTE,
180 --- Esplanade --- 180
Près Remparts.
21mai—1an D Ma J

JOSEPH C. SIERRA, DENTISTE,
191 --- DAUPHINE --- 191
Entre Ste-Anne et Dumaine.
19janv—1anDMarV

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 12 rue Dauphine, immédiatement après [illegible] l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

ANT. CARRIÈRE. E. L. CARRIÈRE. O. CARRIÈRE. CHAS. J. CARRIÈRE.
A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
No 3½ RUE CARONDELET.
Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

Au Public.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer à ses clients ainsi qu'au public en général qu'il a transféré son magasin de bijouterie du No 149 rue Bourbon (ancien établissement L. Bernard) au No 151 même rue.

Profitant de la circonstance, il remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu l'honorer de leur bienveillant patronage, et leur donne l'assurance qu'il fera, comme par le passé, tout en son pouvoir pour en mériter la continuation.

EUGÈNE KATZENSTEIN,
Fabrique et réparation de bijoux. Achat d'or et d'argent. Rue Bourbon No 151, entre St Pierre et Orléans. 31 août—3m

LE PREMIER EN CAMPAGNE
Pour les Saisons d'Automne et d'Hiver 1879 et 1880.
GODCHAUX,
81 et 83 Rue du Canal, 81 et 83
Le Vétéran Drapier digne de confiance
FERA
LE 10 SEPTEMBRE 1879,
UN ÉTALAGE
comprenant l'assortiment le plus considérable et le mieux choisi de
Vêtements,
Articles de Lingerie et
Chapeaux,
qui ait jamais été exposé dans cette ville. [illegible]
On enverra si on le désire des échantillons avec des indications pour prendre la mesure.
31 août—

Dr. J. B. PEREZ,
Médecin et chirurgien d'une expérience de 25 ans dans le traitement et la guérison de tous [illegible] des NERFS, suite d'une DÉBILITÉ PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. [illegible] NATURE PRIVÉE, traitées sans l'usage du mercure ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties et remèdes fournis. Les RESSERREMENTS guéris par un simple mécanisme, sans peine.
Les maladies de femmes, suppression, rétention et toutes les irrégularités PROMPTEMENT GUÉRIES. Le FEMALE REGULATING ELIXIR du Dr Perez N'ÉCHOUE JAMAIS. On ne peut l'avoir qu'à son bureau. Consultations strictement confidentielles et prix raisonnables. Cabinet No 8 rue [illegible], près la rue du Canal, Nlle-Orléans. 16 sept—1 an

BUREAU DE PRETS.
OTTO SCHWANER
27......RUE BARONNE......27
ENTRE CANAL ET COMMUNE,
Près de la SALLE GRUNEWALD.

A louer,
Maison à louer, située rue Decatur, No 203, en face du marché français, entre les rues Ste-Anne et Dumaine.
Pour les conditions, s'adresser à M. Laporte, au No 226 rue de Chartres.
28 sept—28, 30, —1, 5, 7, 8 oct.

A Louer.
Le magasin et résidence et vaste terrain formant le coin Nord-Est des rues Rampart et Quartier. Un emplacement de choix pour une grocerie de famille ou pour le commerce de bois, charbon, etc. S'adresser à C. E. GIRARDEY, 31 rue du Camp.
1er oct—3t

A LOUER.
A louer à $30 00 chacun, les magasins à quatre étages, Nos 73 et 75 rue Decatur [illegible]. S'adresser à V. HERRMANN, No 13 de la rue Carondelet, bureau sur l'arrière de celui de MM. Nash & Hodgson.
27 sept—1m

A VENDRE.
UN MOULIN A GRU [illegible] avec tous ses accessoires [illegible] vapeur de la force de vingt chevaux. AUSSI UN MOULIN A RIZ, [illegible]. Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux. [illegible]

A LOUER.
[illegible] rue Bourbon No 197 [illegible]
14 oct—

SPECTACLES BALS, &c.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.
[illegible]
OUVERTURE DE LA SAISON DRAMATIQUE [illegible]
Début de
ANNIE PIXLEY,
L'actrice et la cantatrice la plus habile du théâtre américain, secondée par la troupe dramatique de [illegible] dans le charmant drame tiré de l'histoire de Bret Harte de M'LISS, CHILD OF THE SIERRAS.
Miss Pixley introduira divers airs de son choix, [illegible] et la célèbre chanson à boire de Giroflé-Girofla, où elle rivalise avec Aimée, de l'Opéra [illegible].
Dimanche, 12 octobre.—La troupe originale de l'opéra de Fatinitza, [illegible].
4 oct—

INSTITUTIONS.

LEÇONS DE MUSIQUE, PIANO ET VIOLON.
M. F. CHARVAUX a l'honneur d'annoncer à ses anciens clients et au public en général, qu'il a repris sa profession de maître de musique. Il sollicite de nouveau la confiance qui lui avait été accordée pendant quinze ans, et il s'efforcera de la justifier par le zèle qu'il déploiera au service des élèves qui lui seront confiés. Prix modérés.
Résidence, rue Félicité No 161, entre Camp et Magazine. 18sept—1m—Mar Jeu Dim

COLLEGE JEFFERSON.
Paroisse St-Jacques, Lne.
Les classes s'ouvriront le MARDI, 7 octobre. Un Père sera à bord du steamer Edward J. Gay, qui partira de la ville LUNDI, 6 octobre, à 5 heures du soir, pour accompagner les étudiants de la Nlle-Orléans et des environs [illegible]. 3 oct—4f

Collège St. Charles.
Grand Coteau, Paroisse St. Landry.
LA réouverture des classes est fixée au 3 septembre 1879. Pension, enseignement et blanchissage, $200 par an. Pour de plus amples informations s'adresser au Rév. R. Olivier, S. J., Président, au collège des Jésuites, coin Commune et Baronne. 10 sept—1 m J et D

Université de la Louisiane
—ET—
Collège Agricol et Industriel,
[Baton Rouge, Louisiane.]
ORGANISATION MILITAIRE.
La session commence le 5 octobre et se termine le 4 juillet 1880.
Bonne Faculté de treize professeurs avec belle bibliothèque et appareil convenable.
ENSEIGNEMENT GRATUIT.
Pension et autres dépenses nécessaires à des prix modérés.
Pour plus amples renseignements s'adresser à D. F. BOYD, Président.
19 sept—1a V & C

Spring Hill College.
MOBILE, ALABAMA.
[illegible]
LA réouverture des classes au Collège de Spring Hill aura lieu MERCREDI, 1er octobre. Le président recevra les personnes qui voudront le voir, au Collège de l'Immaculée Conception, rue Baronne, de 9 h. A. M. à 3 h. P. M. Il partira avec les élèves MERCREDI, 1er octobre, par le train du matin du chemin de fer de Mobile, au pied de la rue du Canal. 25 sept—10f

COLLÈGE JEFFERSON
Paroisse St Jacques, Lne.
Dirigé par les Pères de la Société de Marie.
RÉOUVERTURE, 7 OCTOBRE.
LE Collège est situé sur les rives du Mississippi, à soixante milles au-dessus de la N-Orléans, on y arrive de la ville en 4 heures par le chemin de fer et en 6 heures par les bateaux à vapeur, pour lesquels un wharf a été construit spécialement. Cours classique et commercial au grand complet. Pour les conditions, les catalogues, etc., s'adresser au président ou aux Pères Maristes, Eglise du St Nom de Marie, à Alger, ou encore à M. C. E. Dubreuil, 43 rue Poeyfarre ou P. O. Box 1498. 18 sept—1m

Académie St.-Aloysius."
Dirigée par les Frères du Sacré Cœur, coin des rues Chartres et Quartier.
CETTE institution, si favorablement connue de ses nombreux patrons pour l'éducation morale et chrétienne qu'elle donne à ses élèves, fera la réouverture de ses classes le 1er OCTOBRE prochain. Les études comprennent les branches préparatoires et commerciales usuelles. Pas de frais additionnels pour l'enseignement des langues française et allemande. 7sept—1m

COLUMBIAN EDUCATIONAL & KINDERGARTEN INSTITUTE.
188........Esplanade........188
LA OUVERTURE de la 10e session annuelle de cet Institut est fixée au 1er septembre 1879. L'enseignement comprend toutes les branches d'un cours complet, en anglais et en français, ainsi que les langues modernes les plus usitées. [illegible] H. ROLLING. [illegible] quartiers les plus salubres de la Nlle-Orléans. [illegible] Prix modérés. Pour circulaires, etc., s'adresser à Mlle M. FITZGERALD, à l'Institut. 30 sept—1 an

PAPIER PEINT.
Réparations d'ameublement.
P. BOSSONNEY,
98 & 100 RUE DE CHARTRES.
Ancienne maison H. BABERT.
ANNONCE qu'il a reçu un grand assortiment de Papiers peints et Décors en tous genres, et qu'il a réduit les prix à défier toute concurrence. Il se charge spécialement de remettre à neuf et dans le meilleur style les ameublements de chambre, meubles de salon, sommiers élastiques, matelas, enfin tout ce qui concerne le confort et l'élégance d'une maison. 21 sept—3m

Charbons! Charbons!
CHARBON, CHARBON,
Pittsburg, Anthracite, Cannel.
Alabama Coal.
HEBRARD & ROCA,
Marchands de Charbon.
No 1 1¼ rue Carondelet.
OFFRENT de livrer aux planteurs, manufactures, restaurants et familles aux mêmes prix et termes (comptant) que toutes les maisons régulières, du Pittsburg, de l'anthracite et du Cannel de première qualité, ainsi que de l'Alabama pour lequel ils sont agents. Ils se rappellent à leurs amis et anciens clients et sollicitent bien respectueusement leurs ordres.
14 sept—

AVIS SPÉCIAL.
Charbon! Charbon! Charbon!
Je suis prêt à fournir du charbon ST-BERNARD ou le meilleure qualité de PITTSBURG, aux familles, détaillants, ou pour machines à vapeur, dans les limites de la ville, au prix ci-dessous pour du comptant:

	St-Bernard:	Pittsburg.
10 à 100 barils	65c.	75c.
100 à 500 barils	60c.	65c.
500 et au-dessus	55c.	60c.
Charbon Brisé ou coulé	50c.	

W. S. CAMPBELL, Agent.
12 sept—1m 29 rue Carondelet.

BUREAU DE
W. S. CAMPBELL, Agent,
29 rue Carondelet, Nlle-Orléans.
ST. BERNARD PITTSBURG COAL ANTHRACITE CANNEL
EN GROS ET AU DETAIL.
FOURNI AUX
bateaux à vapeur et aux familles.
Toujours à vendre, une forte quantité du célèbre charbon Pittsburg de St-Bernard et de O'Neil & Cie. 10sept—1an 1 janv

CHARBON. CHARBON.
Hy. J. Montagnet,
Marchand de charbons
PITTSBURG, ANTHRACITE ET CANNEL.
COMMANDES des Habitations, Fabriques, Steamers et Familles, remplies avec célérité.
Chantier, sur la Levée, près du débarcadère du [illegible] à l'extrémité de la rue des Champs-Elysées. Bureau, No 4 rue Carondelet, près Canal. [illegible]

Brasseries.
Marais Street Steam Brewery
H. F. STURCKEN,
86, 88, 90 et 92 RUE MARAIS.
Entre Conti et St-Louis.
[illegible]

Pelican Steam Brewery,
EUGÈNE ERATH,
200.....RUE VILLERÉ.....200
Coin Esplanade et Chemin du Bayou.
[illegible]—1anD&M V

URSIN DELLANDE,
FABRIQUE DE CIGARES,
424.....RUE ST-CLAUDE...424
Entre St-Antoine et Bagatelle.
Cigares domestiques mêlés et Havane. Stock: environ 200,000 cigares. Prix très réduits. Cigares de climats à $16 le millier et au-dessus.
26 janv—1an—D.M.J.

P. WERLEIN,
135 RUE DU CANAL,
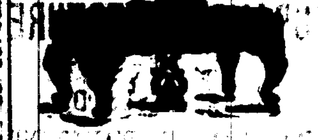
PIANOS.
ORGUES
ET
MUSIQUE
LES
Meilleurs Pianos et Orgues
AUX
PLUS BAS PRIX
ET AUX PLUS
Libérales Conditions
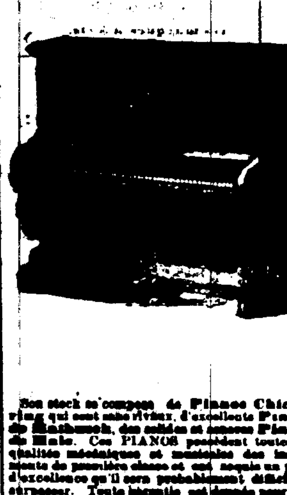
Son stock se compose de Pianos Chickering qui sont sans rivaux, d'excellents Pianos de Mathusek, des solides et sonores Pianos de Hale. Ces PIANOS possèdent toutes les qualités mécaniques et musicales des instruments de première classe et ont acquis un point d'excellence qu'il sera probablement difficile de surpasser. Toute garantie est donnée pour chaque piano vendu par moi. Je veux que mes acheteurs soient entièrement satisfaits de leur marché afin qu'ils recommandent ma maison à leurs amis qui ont besoin de pianos; si leurs ceux ne sont pas satisfaits, les pianos seront échangés et l'argent sera remboursé.
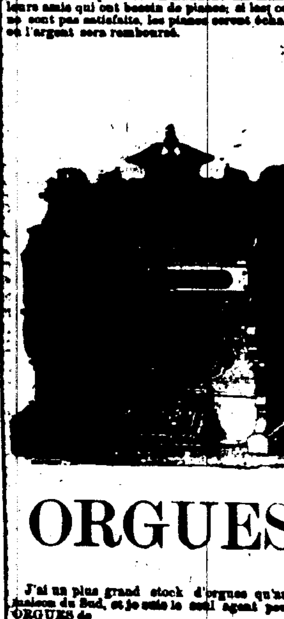
ORGUES
J'ai un plus grand stock d'orgues qu'aucune maison du Sud, et je suis le seul agent pour les ORGUES de
ESTEY. MASON ET HAMLIN
et les orgues de la N. England Organ Co. [illegible]
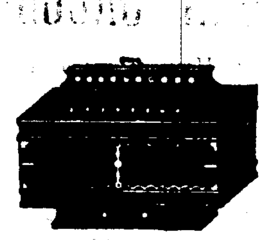
IMPORTATION DIRECTE
d'instruments de musique, tels que des Accordéons, Concertinas, Harmonicas, Violons, Guitares, Flûtes, Boîtes à musique, Orgues à main, Cordes italiennes pour tous les instruments.
A VENDRE EN GROS OU EN DÉTAIL.

Agence pour les célèbres instruments de cuivre de [illegible], qui sont les mieux faits, les mieux timbrés et au plus bas prix.
Demandez des catalogues illustrés.
Mon département de musique est complet et contient tout ce qui est publié dans ce pays et en Europe. Papier de musique et livres de musique [illegible] à un escompte libéral.
P. WERLEIN,
Rue du Canal 135.

P. REMY.
Marchand de Meubles
188 [illegible] 188
Près St-Louis.
A TOUJOURS en magasin un grand assortiment de Meubles au moyen, bois de rose et acajou. Qu'il vend aux prix les plus réduits. Réparation de meubles. [illegible] d'emménagements.
20 jan—1an—D Mar J

Chaussures.
AU COIN DOUANE ET BOURBON
GRAND DÉBALLAGE
—DE—
CHAUSSURES
DE TOUT GENRE.
Consignation variée et choisie.
Plus de 75,000 paires de bottes, bottines et souliers
Pour être vendus au-dessous du prix coûtant.
Les ACHETEURS de la VILLE et de la CAMPAGNE sont respectueusement invités à venir examiner notre immense stock de CHAUSSURES pour se convaincre de l'élégance et de la modicité des prix.
P. CASAUBIEILH,
AU DRAPEAU ROUGE,
Coin Douane et Bourbon.
Sept—3m—MerJD

ATTENTION.
M. ANDRIEU & Co.,
No 51 Royale, coin Bienville.
FABRIQUE DE BOTTES ET DE CHAUSSURES DE TOUS GENRES.
BOTTES et souliers en tous genres faits tels des meilleurs matériaux et par des ouvriers de premier ordre, à des prix plus réduits que partout ailleurs en ville. Chaussures de toutes qualités pour dames, messieurs, jeunes gens et enfants. Soixante-quinze à cent ouvriers sont constamment employés dans les ateliers.
17 jan. 79—1 an V & C.

E. CABAUD,
FABRICANT de CHAUSSURES
EN GROS ET EN DETAIL,
53.......RUE ROYALE.......53
Coin Bienville.
ANNONCE à sa nombreuse clientèle et au public en général, qu'il a transféré son magasin du No 68 rue Royale au No 53 de la même rue, et qu'il a en magasin un des plus vastes et des plus riches assortiments de chaussures élégantes, cousues et vissées, qu'il vendra à des prix défiant toute concurrence.
Les commandes de la ville et de la campagne seront exécutées dans le plus bref délai et avec grand soin. 21sept—1m

PONTCHARTRAIN CHEAP STORE.
J. A. LACROIX,
Coin Français et Victoire.
CHAUSSURES DE TOUTES QUALITÉS POUR DAMES, MESSIEURS, DEMOISELLES ET ENFANTS.
Toujours en magasin, un assortiment complet de chaussures de qualité supérieure à des prix défiant la concurrence.
Venez examiner mon stock avant d'acheter ailleurs.
MA DEVISE est: "Ventes rapides et légers bénéfices."
20 fév—1 an

WM. FRANTZ. H. OPITZ.
FRANTZ & OPITZ,
Successeurs de A. BONNET & Cie.,
Montres, bijouterie.
65 rue Royale,
Entre Bienville et Conti, Nlle-Orléans.

BIJOUTERIE
ET [illegible]
DIAMANTS.
DIAMANTS.
N. B.—Assortiment de bijouterie plaquée.
7août—1anDMaV

MATELAS
Prix [illegible]
CHEZ
DONAHOE
Fabrique de Matelas bordés à la corde patentés.
44.....RUE DE CHARTRES.....44
Près Douane.
Venez les voir. J. J. DONAHOE.
1er mars—au 12 nov—DMaJe

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.
QUEYROUZE & BOIS
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
—ET—
Toutes sortes de Produits de l'Ouest
Aux magasins bien.
Coin Vieille-Levée et Bienville, Nlle-Orléans.
1 juil 79—1an

FRITZ JAHNCKE,
208 et 210....DELORD....208 et 210
Fabricant de la pierre artificielle connue sous le nom de
SCHILLINGER PATENT PAVEMENT.
Marchand de pierres [illegible], de Curbstone, North River Flagstone et de ciment de Portland.
[illegible]—1 an

B. POMES,
Marchand de Bois et Charbon, en gros et en détail,
Encoignure Dumaine et Claiborne.
A l'honneur d'annoncer au public qu'il vient de faire monter une nouvelle machine à vapeur pour scier et fendre le bois de chauffage, le 12 décembre 1878. [illegible] Mesure garantie.
Bois de pin, cypre, chêne, frêne, etc., à des prix les plus réduits du marché. Si l'acheteur n'est pas satisfait de la mesure, l'argent lui sera remboursé et le bois sera repris. Bois et charbon délivrés dans toutes les parties de la ville. [illegible] 8 février

Vincente Ranna
(DIPLOMÉ.)
Médecin Vétérinaire et Forgeron,
135.......REMPARTS.......135
Entre Toulouse et St-Pierre.
Traite avec un soin tout particulier toute espèce d'animaux.
[illegible]

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS
BUREAUX, 99 RUE ROYALE.
Ouvert de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Les personnes dont les noms suivent sont invitées à se présenter aux bureaux du consulat. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis.

Abellie (Henri)
Anoulin (Ovide)
Abellie (François Germain)
Arrony (Charles)
Blanchard (Auguste)
Bourdel (Pierre Onesime)
Beraiesan (Jean)
Bouvard, née Lair (Henriette)
Bisot (Alfred)
Barthe (Jean et Basile)
[illegible] (François)
Bergaly (Jean Noël)
Bos (Vve Casimir)
Bed (Mme Louis-Marie)
Capy (les époux)
Cahalil (les époux)
Chamereau (Pierre)
Casper (Andrés)
Campagne (Jules et Auguste)
Cures (Gabriel)
Charlet (Armand)
Costa (les époux)
Coombes (Baptiste)
[illegible] (Jules)
[illegible] (Etolie)
[illegible] (Jean)
Dalmarcq (Jean)
Demartini (Eva)
Dufet (Léonard)
Dabat (Jean-Baptiste)
Davezede (Jean)
Daldo (Pierre Sylvain)
Daroau (Antoine Ferdinand)
Duplan (Pierre)
Domergue (Jean Bernadin)
Dolacroix (Paul)
Dastelles (Vve)
Dumas (Alcé Pierre)
Esplet (Francine)
Engelbach (Gustave)
Fabre (Louis)
Fernande (Antoine)
Fenzon (François Landerie)
Faure Petit Marmot (François)
Gaysouvaroh (Jean Pierre François)
Geneau (Jean Julien)
Gean (Charles)
Godefroy (Louis)
Gesley (Joseph)
Gauthier (Antoine)
[illegible]
[illegible] (Joseph)
Jobier (Prosper Auguste)
Jhubert (Fortuné)
Jarriet (Vve de Jacques)
Kaiser (Mme Henri)
Ladeuce (Mme)
Labat (Jean)
Laborde (Anne)
Legrand (Jules)
Lebrun (père et fils)
Lescure (Alfred)
Lüts (Jacob)
Lapeire (Marie Jean Pierre)
Longuefosse (Bernard)
Larrampe (Gabriel)
Larroux (Jean)
Lestrade (George)
Leroche (Mme)
Menudier (Louis)
Meunier (J. T.)
Mège (Melchior)
Meynet (Jean)
Moret (Bernard)
Mejean (Marcel)
Moreau (Pierre)
[illegible] (Jules)
Pailler (Vve Alfred)
Pardin
[illegible]
Poujade (Henri)
Pons (Théophile)
Pasteur (Henri)
Parès (Guillaume)
[illegible] (Vincent Sylvain)
Poisson (Ernest)
Rassaud (Julien)
Rousseau (P. A.)
[illegible] (Jean Baptiste)
Roudey (Louis)
Ripolet (Jean Antoine)
[illegible] (Augustin)
Sense (François)
[illegible]
Savignon (Paul)
[illegible] (Antoine)
[illegible]
[illegible] (Rodolphe)
Villeneuve (Auguste)
Vitte (François)
Vouillot (Louis)
[illegible] (Ferdinand)
Vergue (Jean)
Weil (Mme)

Les procurations et actes notariés de toute nature sont passés en Chancellerie aux prix fixés par le tarif.

Des registres sont tenus pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès.

La Nouvelle-Orléans, le 18 septembre 1879.
Le Consul de France,
VICOMTE PAUL D'ABZAC.
19sept—1m

OFFICIEL.

Quartier-Général du Comité exécutif de campagne d'Ogden.
AU COIN [illegible] ET BOURBON.
Nlle-Orléans, Lundi 24 septembre 1879.
Aux votants démocrates et conservateurs de la Nouvelle-Orléans:

Les amis de la candidature du général Fred. N. Ogden appellent respectueusement et avec instance l'attention des votants démocrates et conservateurs de la Nouvelle-Orléans sur la nécessité [illegible] comme citoyens.

Le Bureau d'enregistrement est dans la rue Royale, au rez-de-chaussée de l'hôtel St-Louis. Il sera transporté, après le 1er octobre, à St-Patrick's Hall.

Si vous n'êtes pas enregistrés il ne vous sera pas possible de voter aux élections primaires pour délégués à la Convention d'Etat.

Si le général Ogden doit être désigné comme candidat, il le sera par les délégués choisis aux élections primaires qui doivent avoir lieu le 3 octobre dans les différents wards de la ville.

Il sera pris des arrangements pour assurer la sincérité des élections primaires, un dépouillement loyal et la proclamation du résultat véridique du vote donné à ces élections.

Il sera également pris, de concert avec les autres nuances politiques du parti, des mesures propres à assurer le maintien de l'ordre et de la tranquillité aux polls et pendant le dépouillement du vote.

Nous supplions tous les bons citoyens, qui ne l'ont pas encore fait, d'aller immédiatement se faire enregistrer comme votants.

Ceux qui ont perdu leurs papiers peuvent en obtenir des duplicata en prêtant le serment ordinaire.

Nous vous le répétons, ne remettez pas à un autre jour ce que vous pouvez faire tout de suite. Faites-vous enregistrer sur le champ. Puis, présentez-vous aux élections primaires et votez pour les candidats qui représenteront vos vues à la convention de Baton-Rouge. Pour être en mesure de voter aux élections primaires, il faut vous être fait enregistrer le 2 octobre au plus tard.

Par ordre du comité exécutif Ogden,
E. JOHN ELLIS, chairman.
25 sept—12f

Quartier-général du Comité Exécutif de campagne d'Ogden.—Nlle-Orléans, 27 septembre 1879.—Aux éditeurs de l'ABEILLE de la Nlle-Orléans.—Le fait annoncé dans les colonnes locales du Times de ce soir qu'une force convenable de jeunes gens, agissant par le moyen de signaux, sera postée dans le 3me et le 11me wards pour supprimer les troubles qui pourraient survenir le jour de l'élection, est une très grave erreur. Les amis du général Ogden n'ont aucun désir, en eussent-ils le pouvoir, de remplacer les autorités légalement constituées de l'Etat et de la ville pour préserver la paix publique, ayant pleinement confiance dans leur capacité et dans leur intention d'atteindre un but si désirable.

Très respectueusement,
E. JNO. ELLIS,
Président du Comité Exécutif de campagne d'Ogden.
M. M. NAMARA, secrétaire. 28sept—

QUARTIER-GÉNÉRAL DU COMITÉ DE CAMPAGNE EXÉCUTIF D'OGDEN.

Aux Citoyens de la Nlle-Orléans.

A partir de JEUDI, 25 septembre, le bureau de l'hon. CHAS. CAVANAC, enregistreur d'Etat des Votants, sera ouvert à la Salle St-Patrick, au coin des rues du Camp et Lafayette. Tous les citoyens qui n'ont pas été enregistrés en 1878 ou 1879, sont instamment priés d'aller se faire inscrire à la Salle St-Patrick, afin d'être prêts à voter aux élections primaires du 3 OCTOBRE; et les citoyens qui ont perdu leurs papiers de 1878 ou de 1879 sont invités à se procurer leurs certificats en duplicata afin de voter.

Par ordre du comité exécutif d'Ogden.
E. JOHN ELLIS, Président.
26sept—12f

AVIS AUX VOTANTS.
ETAT DE LA LOUISIANE.
Enregistreur des votants, paroisse d'Orléans.
[Bureau, maison d'Etat, rue Royale, au rez-de-chaussée].
Nlle-Orléans, 24 septembre 1879.

Le bureau de l'enregistreur des votants pour la paroisse d'Orléans, sera ouvert JEUDI, le 25 septembre, à la salle St-Patrick, rue du Camp, devant la place Lafayette, et sera tenu ouvert jusqu'au 24 novembre, les dimanches et les jours de fête légale exceptés, afin de mettre ceux qui ne sont pas été enregistrés en 1878 ou 1879, ou qui ont changé de domicile, à même de s'assurer leurs papiers réguliers. En vue du grand nombre de demandes pour des duplicata d'enregistrement, les citoyens sont instamment invités à rechercher avec diligence leurs papiers originaux, avant de demander des duplicatas. Le bureau est ouvert tous les jours, de 9 heures du matin à midi, et de 1 1/2 heure à 7 heures du soir.

CHAS CAVANAC,
Enregistreur des votants, Paroisse d'Orléans.
25 sep—12f

Appel pour une convention d'Etat.

Salle du comité central d'Etat
Parti démocrate conservateur.
Nlle-Orléans, 1er septembre 1879.

DANS une réunion du comité central d'Etat du Parti Démocrate Conservateur tenue à la Nlle-Orléans le 25 août 1879, les résolutions suivantes ont été adoptées:

"Résolu que le premier lundi d'octobre 1879 est fixé comme l'époque où une convention du parti démocrate conservateur sera tenue; Pourvu que dans le cas d'une épidémie alors dans cet Etat, le chairman du comité, avec l'avis du comité exécutif, soit par la présente autorisé à remettre la réunion de la convention à telle date qu'il jugera convenable.

Résolu que la ville de Baton-Rouge est choisie comme le lieu où la convention tiendra ses séances.

Résolu que la nomination de représentation à cette convention sera la même que celle adoptée par la convention d'Etat tenue à Baton-Rouge le premier lundi d'août 1879, pour la nomination d'un candidat pour la place de Trésorier d'Etat; pourvu que toute paroisse de l'Etat ou tout ward de la Nouvelle-Orléans, ayant donné un plus grand vote pour le candidat à la place de Trésorier de l'Etat en 1878, ait l'avantage du dit vote dans la dite nomination.

Résolu qu'un délégué pour chaque 200 électeurs et un pour chaque fraction au-dessus de cent est fixé comme la base de représentation.

Résolu que dans l'élection des délégués à la dite convention, il est recommandé qu'une seule personne soit choisie pour donner chaque vote."

Conformément aux résolutions ci-dessus, une convention du parti démocrate-conservateur est par la présente convoquée à Baton-Rouge pour lundi 6 octobre 1879, à midi.

Conformément à la quatrième résolution, les diverses paroisses de l'Etat et des wards de la Nouvelle-Orléans auront droit à la représentation suivante, savoir:

PAROISSES:

Ascension	6	Madison	2
Assomption	5	Morehouse	7
Avoyelles	8	Natchitoches	14
Bienville	5	Ouachita	14
Bossier	7	Plaquemines	4
Caddo	9	Pointe Coupée	5
Calcasieu	7	Rapides	9
Caldwell	4	Red River	3
Cameron	2	Richland	5
Catahoula	6	Sabine	5
Claiborne	8	St-Bernard	2
Concordia	5	St-Charles	1
DeSoto	7	St-Hélène	5
Est Baton Rouge	11	St-Jacques	5
Ouest Baton Rouge	3	St-Jean-Baptiste	4
Est Carroll	1	St-Landry	19
Ouest Carroll	3	St-Martin	5
Est Féliciana	9	Ste-Marie	7
Ouest Féliciana	3	St-Tammany	4
Franklin	5	Tangipahoa	5
Grant	3	Tensas	[illegible]
Ibéria	6	Terrebonne	7
Iberville	5	Union	7
Jackson	5	Vermilion	5
Jefferson	6	Vernon	4
Lafayette	4	Washington	3
Lafourche	10	Webster	4
Lincoln	7	Winn	3
Livingston	3		

ORLÉANS:

Premier Ward	10	Dixième Ward	12
Second Ward	12	Onzième Ward	11
Troisième Ward	17	Douzième Ward	5
Quatrième Ward	7	Treizième Ward	3
Cinquième Ward	10	Quatorzième Ward	1
Sixième Ward	7	Quinzième Ward	4
Septième Ward	8	Seizième Ward	2
Huitième Ward	7	Dix-Septième Ward	3
Neuvième Ward	10		

Tous les journaux démocrates conservateurs dans tout l'Etat sont requis de publier le dit appel.

ALBERT VOORHIES, Président.
JOHN S. TULLY, Vice-président et chairman du comité exécutif.
O. M. TENNISON, Secrétaire.
2 sept—au 6 oct.

G. PITARD,
391 & 393 RUE DU CANAL.
Importateur de quincaillerie et de peinture.
Agent du Blanc de plomb St-Louis Red Seal.
[illegible]
AUSSI—PAPIER-PEINT.
Tous à des prix modérés.

CHAUX
Chaux de l'Alabama,
D[illegible] de Chaux Cherokee, [illegible] par voie de chemin de fer, et à vendre en lots au dépôt ou en magasin, au plus bas prix du marché.
JOHN McCAFFREY, No 30 rue Poydras.

BODLEY BROTHERS
ONT l'assortiment le plus complet de wagons [illegible]
Dépôt 18 et 20 rue Union.
3 mai—1a

L.S.L.
"THE OLD RELIABLE."
DANS SA ONZIÈME ANNÉE
Payant $40,000 annuellement pour soutenir l'Hôpital de Charité de la Nlle-Orléans.

UNE AUTRE GRANDE OCCASION!

PAS D'ESCOMPTE!

Pas d'ajournement!

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE
—FERA—
A la Nouvelle-Orléans, Lne,
LE MARDI, 14 Octobre 1879.
LE GRAND TIRAGE MENSUEL
De la Loterie à $2.
CLASSE K.
GROS LOT:
$30,000,
1857 LOTS!
—LE TOUT S'ÉLEVANT A—
$110,400!
Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin
AU BUREAU DE LA COMPAGNIE,
DANS LA MATINÉE DU
MARDI, 14 Octobre 1879.
—A LA—
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.
Voyez la Distribution!
Distribution Extraordinaire!
100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000, soit	$30,000
1 Lot de	10,000	10,000
1 Lot de	5,000	5,000
2 Lots de	2,500	5,000
5 Lots d	1,000	5,000
20 Lots d	500	10,000
100 Lots d	100	10,000
200 Lots de	50	10,000
500 Lots de	20	10,000
1,000 Lots de	10	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf billets restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit... 2,700

9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf billets restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit... 1,800

9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf billets restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit... 900

1,857 Lots se montant à...$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau officiel de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

S'adresser au Lock Box 692
New Orleans Post Office.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Souvenez-vous qu'au Grand Tirage du
Mardi, 14 Octobre 1879.
TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN,
Président.
Nouvelle-Orléans, Lne.

Toute lettre sans réponse sera mise au rebut.

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. STERN & CO.
575 caisses Bottes, Souliers et Brodequins,
PAR E. STERN & CO. — Encanteurs, il sera vendu LUNDI, 6 octobre 1879, à 11 heures du matin, à leur nouvelle salle d'encan No 25 rue de Chartres—
575 caisses bottes, souliers et brodequins.
[illegible] Comptant. 5 oct—

PAR SPEAR & ESCOFFIER.
Propriétés de très grande valeur dans le Premier District.
Rue Gravier, entre celles Bolivar et Bertrand.
Rue Bolivar, entre celles Gravier et Commune.
Succession de veuve Charles Roche.
Chas. D. Lallande,
vs.
Gustave Lallande et als.
Procès en partage No. 41,123, Seconde Cour de District de la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, le 8 novembre 1879, à midi, il sera vendu à la BOURSE DES NÉGOCIANTS ET DES ENCANTEURS, RUE ROYALE, ENTRE CANAL ET DOUANE, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Seconde Cour de District de la paroisse d'Orléans, rendu le 20 juin 1879, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Trois certains morceaux de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bertrand, Gravier, Bolivar et Commune, et désignés par les Nos. 16, 17 et 18, d'après un plan de C. Zimpel, en date du 6 septembre 1834, et déposé au bureau de Théodore Guyol, notaire, sous le No. 42. Les dits lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Gravier, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bertrand, Gravier, Bolivar et Commune, désigné par le No 26, d'après le dit plan et mesurant 31 pieds 5 pouces 7 lignes de face à la rue Bolivar, sur une profondeur de 122 pieds 7 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles.

Les deux propriétés ci-dessus mentionnées, ont été achetées par la veuve Charles Roche, d'après un acte de partage passé entre elle et Alonzo Morphy pardevant Théodore Guyol, notaire, le 14 octobre 1848. Pour plus de détails voir les plans à la Bourse.

Termes et Conditions—Un tiers comptant, la balance à un et deux ans de crédit avec billets à coupons, pour satisfaire les parties intéressées, garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur les propriétés vendues portant intérêt au taux de huit pour cent par an, de la date jusqu'à parfait paiement, cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour recouvrement de la totalité desdits billets ou coupons devant être assez garantis par hypothèque sur la propriété vendue. Les bâtisses sur les dits lots devront être assurées et les polices transférées au porteur ou aux porteurs desdits billets ou coupons jusqu'à leur parfait paiement. Les taxes payables en l'année 1880 devant être assumées par les acquéreurs qui seront requis de faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de ventes pardevant Octave Morel aux frais des acquéreurs.
4 oct—4,11,18,25 et 1 et 8 nov.

PAR S. GUINAULT.
VACHERIE.
PAR S. GUINAULT, ENCANTEUR — Bureau Bienville et Passage de la Bourse, LUNDI 6 octobre 1879—Il sera vendu, à 11 heures du matin, encoignure Français et Vertu—
La vacherie de M. Pierre Hau, comprenant 8 vaches laitières, plusieurs avec veaux. Les baquets, bidons et tous les ustensiles de la vacherie.
La clientèle sera donnée au plus fort acheteur.
Environ 20 têtes de volailles.
Conditions — Jusqu'à $100 comptant et au-dessus de $100: 6 mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.
4oct—

ERNEST LEFEBVRE. ALBERT PAUL.
ALBERT PAUL & Cie.,
—ENCANTEURS.—
Salle de vente encoignure des rues Chartres et Conti.
Attention spéciale apportée à la vente des propriétés foncières, meubles, etc.
Argent prêté sur meubles etc. par l'intermédiaire de la maison.
Vente régulière à la salle de vente.
10 sept—1m

NOUVELLES INVENTTIONS

Moulin rotateur à farine perfectionné de Hunter. Onze combinaisons dans une. Plus de 250 000 maintenant en usage. Chaque famille devrait en avoir un. On demande des agents pour la Louisiane et la Georgie. Envoyez $1 pour échantillons et poste. Conditions spéciales pour les agents.
JAMES H. REYNOLDS,
Rue Baronne 90.

FOURS.
Les fours de cuisine de Robert E. Lee, fabriqués avec le meilleur fer; brûlant peu de combustible et excellents pour cuire le pain d'une manière égale. Garantie pour donner satisfaction complète ou l'argent est remboursé.
A chaque acheteur un tamis rotateur sera donné.
FLAMBEAU.—Aucun danger des étincelles; le vent ou la pluie ne peut l'éteindre; il ne peut faire explosion. Tous les bateaux à vapeur devraient en avoir un.
CLOCHES ELECTRIQUES.—Point de fils cachés ou de cases ni sujets à se déranger. Toujours bonnes. Elles peuvent se placer partout. D'une valeur spéciale pour les familles et les bateaux à vapeur. Garanties pour un an. Venez les examiner.
JAMES H. REYNOLDS,
90.........Rue Baronne.........90
Entre les rues Union et Perdido.
1aout—79—1 an NLLE-ORLEANS, LNE.

L'UNION FRANÇAISE.

Par suite de récents changements, le Conseil de Direction se compose comme suit:
M. le vicomte PAUL D'ABZAC, consul de France, président honoraire.
M. EDGAR LARUE, président honoraire.

Président: F. TUJAGUE, 11 rue de Chartres.
1er vice-président: A. WALZ, 26 rue Conti.
2me " " C. BOUYER, coin Conti et Chartres.
Trésorier: A. DOUSSAN, 46 rue de Chartres.
Secrétaire: A. GUILLEMET, — rue Douane.

DIRECTEURS:
MM. F. LIMET, bureaux de l'ABEILLE.
J. L. REVOL, coin Chartres et Conti.
H. BILLARD, librairie Hébert & Co., coin Bienville et Chartres.
J. ANGLADE, coin Bourbon et Conti.
A. LAFOND, rue Bourbon, sous l'Opéra.
A. DURIEU, coin Canal et Baronne.
E. BOUSSELOT, 272 rue Dauphine.
J. SENAC, coin Chartres et Ste Anne.
H. CHANET, — rue Bienville.
J. LARRIEU, Alger.

Les présidents de toutes les sociétés françaises de secours mutuels font également partie de la Direction.

Le Comité de Secours se réunit tous les mercredis, à 7½ heures du soir, au siège de l'Union, No 8, rue St-Louis.

Par ordre de la Direction,
A. GUILLEMET, Secrétaire.
13f

OFFICE OF THE CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.
New Orleans, May 17, 1879.
THIRTIETH ANNUAL STATEMENT.

The trustees, in conformity to the amended charter, submit the following statement of the affairs of the company on the 30th of April 1879:

Fire premiums	$165,168 05	
Marine premiums	24,951 22	
River premiums	68,324 25	
		$258,543 52
Net earned premiums	$234,143 32	
Loss reinsurance	$13,716 40	
Loss return premiums	5,626 57	
	19,342 97	
		[illegible]

LOSSES.

Fire losses	$36,638 94	
Marine losses	9,337 36	
River losses	26,876 05	
	$72,852 35	
Taxes, expenses, discount, profit and loss, less interest, rents, salvage, savings, etc.	36,443 66	
		110,295 01
Net profits		$94,405 54

The company have the following assets:

Bills receivable	$31,461 33	
Loans and bonds on mortgage	30,175 00	
		$61,636 33
Loans on call	$52,552 04	
Cash on hand	48,521 02	
		101,073 06
Real estate		150,000 00
City bonds, bank and other stock		34,623 53
Premiums in course of collection		32,897 53
Suspense account and stock fractions		14,158 62
		$406,907 59

The foregoing statement is a true and correct transcript from the books of the company.
THOS. A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.
Sworn to and subscribed before me, this 17th day of May, A. D. 1879.
ALFRED INGRAHAM, Notary Public.

The Board of Trustees this day resolved, after paying ten per cent in cash to the stockholders, and carrying to profit and loss $15,740 on account of the Mechanics' and Traders' Bank stock held by this company, and also a further [illegible] in value, to declare a dividend of twenty per cent, in cash on the net participating premiums, payable on Monday, 10th June next.

TRUSTEES.
Thos. A. Adams, Saml B. Newman,
Saml H. Kennedy, [illegible],
[illegible], [illegible],
Albert Meyer, [illegible],
Edw'd J. Gay, Jos. E. Wells,
[illegible], [illegible],
[illegible], Fred'k Camerden,
Jno. I. Adams, George Martin,
Joseph W. Carroll, [illegible],
[illegible], [illegible],
Edward Nalle, Jno. W. Moore,
Paul E. Mortimer, Henry M. Preston,
W. B. Conger, John M. Parker.
[illegible]
May 21—1y

L'Abeille
Bureau
NOUV
DIMANC
LE BA

FEU

OLIVE

FRANC

TRADUCTIO

DEUXI